



FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2 (AFGSU 2)

Pré-requis : aucun

Public concerné :

Arrêté du 3 mars 2006 - Art 1 : « L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est destinée aux professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique » Liste des professionnels concernés sur l'arrêté du 1er juillet 2019 modifié le 16/03/21.

Nombre de participants : (minimum et maximum)

De 6 à 12 participants

Date(s) :

Calendrier ci-joint

Durée de l'action :

3 jours (21h)
Horaires : 8h30 -16h30

Lieu de la formation :

CHI Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc

Le(s) tarif(s) :

480€ par participant par session

Modalités d'inscription :
Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc
Service Formation
380, rue de l'hôpital
74700 SALLANCHES
Tel : 04 50 47 30 07

Courriel :
c.tercero@ch-sallanches-chamonix.fr
b.moindrot@ch-sallanches-chamonix.fr
a.decherf@ch-sallanches-chamonix.fr

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 24h avant le début de la formation sous réserve de place.

• **LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Identifier une urgence à caractère médical et sa prise en charge en équipe.

Utiliser des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

• **LE CONTENU**

Les urgences vitales : alerte, prise en charge de l'arrêt cardiaque avec et sans matériel, obstruction partielle et totale des voies aériennes, inconscience, hémorragies...

Les urgences potentielles : traumatismes, accouchement inopiné, notions de manutention...

Les risques majeurs : pandémie, plan NOVI, risques NRBC, principes de damage control.

• **LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Évaluation des besoins et des attentes : pré-test, discussions collectives autour des expériences et des connaissances antérieures de chacun, contextualisation de chaque situation individuelle.

Réalisation de cas simulés de prise en charge de situations d'urgence dont la prise en charge d'un arrêt cardiaque avec matériel.

• **MODALITES D'ÉVALUATION**

Présence à la totalité des séquences

Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques

Comportement adapté lors de deux mises en situation dont au moins une d'ACR (hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté).

• **SANCTION DE LA FORMATION**

Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence délivrée par le CESU 74 d'une validité de 4 ans.

• **LES INTERVENANTS**

2 formateurs GSU de CESU